

Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur PRAP IBC (MAC Formateur PRAP IBC)



Objectif

Renouveler sa certification INRS de Formateur PRAP IBC pour poursuivre l'accompagnement des entreprises et former les salariés à devenir acteurs de la prévention.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

— EN RÉSUMÉ

La formation "MAC Formateur PRAP IBC" se destine aux Formateurs PRAP IBC souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences et mettre à jour tous les 3 ans leur certification INRS. Elle est axée sur le retour d'expérience des formateurs, la transmission des nouveaux savoirs et l'appropriation des nouveaux outils disponibles pour la réalisation de leurs missions de formateurs et d'animateurs.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Poursuivre l'accompagnement de l'entreprise dans la démarche de prévention des risques.
- Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'entreprise.
- Poursuivre les formations d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles. Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.

60 % pratique 40 % théorique.

FORMATION



Certifiante



Disponible en INTER

— **21 heures**

soit 3 jours de formation

Référence —

P302

PRÉREQUIS

Titulaire du certificat de Formateur PRAP IBC.

PUBLIC

Formateurs PRAP IBC.

ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat de Formateur PRAP IBC à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.

Le programme

1 Poursuivre l'accompagnement de l'entreprise dans la démarche de prévention des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Adopter une posture d'animateur de la démarche de prévention.
- Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'entreprise.

2 Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'entreprise

- Réaliser l'évaluation des risques professionnels.
- Maîtriser l'utilisation et l'explication des manutentions préventives.
- Animer la démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise.

3 Poursuivre les formations d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

- Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte.
- Construire un déroulé pédagogique adapté et performant.
- Optimiser la transmission par une pédagogie performante.
- Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation.